

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. DE FOVILLE

Le stock monétaire de la France

Journal de la société statistique de Paris, tome 20 (1879), p. 32-38

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1879__20__32_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1879__20__32_0)

© Société de statistique de Paris, 1879, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LE STOCK MONÉTAIRE DE LA FRANCE (1):

L'attention du congrès international de statistique a été appelée, cet été, sur l'insuffisance des statistiques monétaires en général, et en particulier sur l'ignorance où sont la plupart des peuples de la quantité d'or et d'argent monnayés qu'ils possèdent. Chaque pays sait bien ce qu'il a frappé de monnaies de toutes sortes depuis un certain nombre d'années; mais comment se rendre compte de ce qu'il en reste dans la circulation locale? Les importations ou exportations de métaux précieux sont celles dont le chiffre est le plus incertain, parce qu'à côté des expéditions commerciales d'espèces que la douane enregistre avec soin, il y a autant d'entrées et de sorties de numéraire que d'arrivées et de départs de voyageurs. Quant au recensement direct des encaisses des banques, cette mesure, préconisée par M. de Neumann-Spallart, serait d'une réalisation bien difficile et d'un intérêt bien restreint dans un pays comme la France, où la plus grande partie de l'or et de l'argent monnayés se trouve entre les mains des particuliers.

Est-ce à dire qu'il faille renoncer à être jamais mieux renseigné qu'on ne l'a été jusqu'ici sur la composition et sur l'importance des circulations métalliques?

(1) Nos lecteurs nous sauront gré d'avoir emprunté à l'*Économiste français* cet important travail, dû à la plume d'un des membres les plus distingués de notre Société. (Note de la rédaction.)

Nous trouvons la preuve du contraire dans une enquête fort instructive qui a été récemment ordonnée par M. Léon Say, ministre des finances, et dont le *Bulletin de statistique et de législation comparée* vient de publier les résultats.

Disons d'abord en quoi l'enquête a consisté, nous résumerons ensuite les diverses conclusions que l'on en peut tirer.

En exécution d'une circulaire du 2 août, tous les trésoriers-payeurs généraux, receveurs particuliers, percepteurs et comptables des diverses régies financières, au nombre de 19,511, ont dû, le 14 août au soir, retirer de leurs caisses les pièces d'or de 20 fr. et 10 fr. et les pièces d'argent de 5 fr. qui s'y trouvaient, séparer d'abord les pièces françaises des pièces étrangères ayant cours en France, puis classer les premières par date d'émission, les autres par nationalité. 2,222,965 pièces, représentant une valeur totale de 22,945,770 fr., ont ainsi été, le même jour, à la même heure, examinées et triées. Neuf tableaux numériques et deux cartes teintées font connaître aux lecteurs du *Bulletin de statistique* les résultats obtenus.

Passons rapidement en revue les principales questions auxquelles ces tableaux et ces cartes permettent de répondre.

I. — *Quelle est, dans la circulation courante, la proportion respective des pièces d'or de 20 fr. et 10 fr. et des pièces d'argent de 5 fr. ?*

Sur la somme totale de 22,945,770 fr. que les caisses publiques contenaient sous cette triple forme, le 14 août dernier, il y avait :

678,315 pièces de 20 fr. en or valant . .	13,566,300 fr.
331,244 pièces de 10 fr. en or valant . .	3,312,440
1,213,406 pièces de 5 fr. en argent valant .	6,067,030
Ensemble 2,222,965 pièces valant	22,945,770 fr.

La frappe totale de ces trois monnaies, depuis l'origine de notre système monétaire jusqu'au 31 juillet 1878, se présente de la manière suivante :

355,294,106 pièces d'or de 20 fr. valant . .	7,105,882,120 fr.
96,505,169 pièces d'or de 10 fr. (1) valant .	965,051,690
1,012,120,094 pièces d'argent de 5 fr. valant .	5,060,600,470
1,463,919,369 pièces valant	13,131,534,280 fr.

Voici, d'après ces chiffres, comment se répartissent, entre les trois types sur lesquels l'enquête a porté : 1° le monnayage total de la France depuis 1795; 2° les pièces examinées le 14 août dernier :

	Valeur proportionnelle	
	dans le monnayage.	dans l'enquête.
Pièces d'or de 20 fr.	54 p. 100	59 p. 100
— — de 10 fr.	7 —	14 —
— d'argent de 5 fr.	39 —	26 —
Ensemble	100 p. 100	100 p. 100

On voit que l'or domine plus encore dans la circulation actuelle que dans le compte général des fabrications. On se l'explique aisément. C'est dans la première

(1) Il a été frappé, en réalité, 101,364,161 pièces d'or de 10 fr., mais, par suite d'un changement de module, on en a démonétisé 4,858,992, ce qui en a réduit le nombre à 96,505,169. De même sur 40,688,026 pièces de 5 fr. en or, il en a été refondu 4,498,588, ce qui n'en laissait subsister que 42,189,438.

moitié du siècle qu'il a été frappé le plus de pièces de cent sous (pour 106 millions de 1795 à 1803, pour 818 millions sous Napoléon I^{er}, pour 1,217 millions et demi sous la Restauration, pour 1,693 millions sous Louis-Philippe, pour 448 millions sous la République, de 1848 à 1851, et seulement pour 402 millions sous Napoléon III, et pour 376 millions depuis le rétablissement de la République). C'est au contraire après 1850 que la découverte des mines d'or de Californie et d'Australie a fait pul-
luler les pièces de 20 fr. (on n'en avait frappé que pour 1,373 millions avant Napoléon III; on en a frappé pour 4,850 millions sous son règne et pour 883 millions depuis sa chute). Enfin il n'a été fabriqué de pièces de 10 fr. que de 1850 à 1870 (pour 965 millions). Notre or monnayé est donc en général plus jeune que notre argent, et il est naturel qu'il en reste proportionnellement davantage dans le pays.

Le rapport entre les deux métaux varie d'ailleurs considérablement d'un département à un autre, et il y a là des différences qui méritent d'être notées.

Sur 100 fr., l'enquête donne une proportion d'argent de 12 à 15 fr. seulement dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Oise, de Seine-et-Marne, d'Eure-et-Loir. On ne s'étonnera pas de voir la prépondérance de l'or s'affirmer ainsi à Paris et autour de Paris : c'est là le centre et pour ainsi dire le sommet de la richesse publique en France; le mouvement des affaires y est trop actif pour ne pas exclure, autant que possible, l'usage d'une monnaie encombrante et lourde. Par contre, on sera peut-être surpris d'apprendre qu'après les départements que nous venons de nommer, ceux qui emploient le plus d'or et le moins d'argent (de 18 à 22 fr. d'argent par 100 fr.) sont les suivants : Corse, Hautes-Alpes, Hautes-Pyrénées, Ariège, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Aveyron, Cantal, Corrèze, Haute-Vienne et Creuse. Ce sont là, à peu d'exceptions près, des départements montagneux et pauvres, presque dépourvus de chemins de fer. A défaut d'une explication meilleure, nous admettrions volontiers que les grosses émissions d'argent français et les grosses importations d'argent étranger de ces dernières années n'ont pas encore pénétré dans ces régions lointaines, et que par suite la circulation y est aujourd'hui ce qu'elle était à peu près partout en France il y a dix ans. On peut aussi attribuer ici une certaine influence aux migrations ouvrières : tout le monde sait que beaucoup d'habitants de la Creuse et de l'Auvergne viennent chercher fortune à Paris et reprennent ensuite le chemin de leurs montagnes; l'or que l'enquête a rencontré dans cette partie de la France peut être de l'or parisien.

Les départements où c'est l'or qui est rare sont : la Charente-Inférieure (52 fr. d'argent sur 100 fr.), la Charente, les Deux-Sèvres et les quatre départements bretons, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère et Côtes-du-Nord.

II. — *Dans quelle mesure les monnaies étrangères admises dans nos caisses publiques ont-elles pénétré en France?*

La convention monétaire de 1865 a ouvert notre circulation aux monnaies d'or et d'argent belges, italiennes et suisses. La Grèce est entrée à son tour dans l'Union latine, et, plus récemment encore, le gouvernement français a permis à ses comptables de recevoir les monnaies d'or austro-hongroises qui ne diffèrent des nôtres que par l'effigie.

En confondant d'abord ces divers éléments, la proportion totale des pièces étrangères ressort, d'après l'enquête, à 15 1/2 p. 100 pour les pièces de 20 fr., à 2 p. 100

seulement pour les pièces de 10 fr., à 32 p. 100, tout près d'un tiers, pour les pièces d'argent de 5 fr.

Veut-on savoir maintenant comment ces contingents étrangers se subdivisent par pays d'origine ?

Pour les pièces de 20 fr., sur 1,000 pièces étrangères circulant en France, il y en a 657 belges, 294 italiennes, 40 austro-hongroises, 8 grecques et 1 suisse.

Pour les pièces de 10 fr., sur 1,000 pièces étrangères, il y en a 716 italiennes, 137 austro-hongroises, 105 belges et 42 grecques.

Pour les écus de 5 fr., sur 1,000 pièces étrangères, il y en a 494 italiennes, 480 belges, 16 suisses et 10 grecques.

Ce sont là les moyennes générales. Les proportions varient beaucoup selon les départements. Les deux cartogrammes qui font suite aux tableaux publiés par le *Bulletin de statistique* montrent, l'un pour les pièces de 20 fr., l'autre pour les écus de 5 fr. : 1° la région où les pièces étrangères sont le plus rares (ouest et sud-ouest); 2° celle où il y a le plus de pièces belges (nord-est); 3° celle où il y a le plus de pièces italiennes (est et sud-est). Ici les faits sont de tout point conformes aux prévisions.

Dans le département de la Seine, l'enquête du 14 août donne, sur 1,000 pièces de 20 fr., 811 pièces françaises, 148 pièces belges et 41 pièces italiennes ou autres. Il est intéressant de savoir qu'un comptage, opéré quelques mois auparavant par la Banque de France sur des mélanges faisant partie de son encaisse de Paris, avait donné des proportions presque identiques. Cette concordance prouve que l'on peut accorder une assez grande confiance aux enquêtes de ce genre.

III. — *Comment les pièces françaises en circulation se classent-elles par millésimes ?*

Trois des tableaux publiés par l'administration des finances sont destinés à nous le dire. On y a indiqué, pour chaque millésime : 1° le nombre total des pièces frappées dans l'année dont il s'agit, F; 2° le nombre de celles de ces pièces qui se sont retrouvées, le 14 août, dans les caisses des comptables publics, N; 3° le rapport, en millièmes, du second de ces nombres au premier, $\frac{N}{F}$.

Ce rapport devrait être partout le même, si, de chaque émission, il restait aujourd'hui la même proportion. Mais les émissions anciennes ont tout naturellement perdu une plus forte part de leur effectif que les émissions récentes, et les variations successives de la fraction $\frac{N}{F}$ ont précisément l'avantage de nous faire connaître l'importance comparative des résidus des diverses frappes annuelles. Exemples : il a été frappé à peu près autant de pièces de 20 fr. en 1818 qu'en 1861; or, dans l'enquête on a trouvé seulement 2,296 louis de 1818 contre 7,051 napoléons de 1861; ce qui tendrait à prouver que, s'il reste en France, par hypothèse, trois cinquièmes de l'émission de 1861, il n'y doit rester qu'un cinquième de l'émission de 1818.

Seulement, il s'en faut de beaucoup que l'on voie, dans les tableaux dont nous parlons, la fraction $\frac{N}{F}$ croître, d'année en année, avec une parfaite régularité. Les anomalies sont nombreuses et parfois violentes; mais, chose remarquable! elles correspondent toujours aux émissions les plus faibles ou les plus récentes. Pour

les années où la frappe a été relativement minime (comme 1803, 1821, 1829, 1845, 1852 pour les pièces de 20 francs; 1854, 1857-1866 et 1872 pour les écus de 5 francs), le rapport $\frac{N}{F}$ est toujours trop fort. A quoi cela tient-il? Probablement à ce que les faibles émissions sont, en général, faites tout entières pour le compte des simples particuliers et que, par suite, elles se répandent plus rapidement et plus complètement que les autres dans la circulation courante. Pour les émissions récentes, au contraire, la fraction $\frac{N}{F}$ est trop faible, ce qui s'explique aussi, beaucoup de pièces neuves n'ayant fait qu'un saut des guichets de la Monnaie aux caves de la Banque de France et du Trésor, où elles restent à dormir toutes ensemble. C'est ainsi qu'une grande partie des pièces de cent sous frappées depuis cinq ans se trouvent immobilisées dans l'encaisse de la Banque. Au point de vue de la circulation extérieure, elles sont comme non venues.

Que si, abstraction faite de ces anomalies motivées, on représente graphiquement les valeurs successives de la proportion $\frac{N}{F}$, on voit se dégager une courbe plus ou moins parabolique, dont il n'est pas bien difficile de combler les intermittences par voie d'interpolation. Et, en prenant comme unité l'ordonnée maxima vers laquelle tend cette courbe, pour 1878, les hauteurs respectives des ordonnées antérieures donnent immédiatement le coefficient de réduction applicable à chaque millésime. Nous ne pouvons faire passer sous les yeux de nos lecteurs ni l'épure qui donne ces coefficients, ni les longs calculs dont ils ont été pour nous le point de départ. Mais nous devons indiquer au moins d'une manière sommaire les résultats auxquels nous nous trouvons conduit; c'est ce que nous allons faire, en répondant à la dernière partie de notre questionnaire.

IV. — *Que reste-t-il, en France, des diverses monnaies d'or et d'argent qui y ont été frappées depuis 1795?*

Parlons d'abord des pièces de 20 francs qui forment le gros de l'effectif monétaire du pays.

Des premières émissions du siècle, nous trouvons qu'il reste à peine un cinquième; et des émissions d'il y a vingt-cinq ans, nous trouvons qu'il reste moitié. En multipliant la frappe de chaque millésime par le coefficient de réduction correspondant, et en tenant compte des paiements faits à l'Allemagne en or monnayé pour le paiement de l'indemnité de guerre, nous arrivons à un résidu total d'environ 175,000,000 de pièces, soit 3 milliards et demi de francs. Ce ne sont là, bien entendu, que les pièces françaises : il y faut ajouter les pièces belges, italiennes, etc. D'après les résultats de l'enquête du 14 août, les pièces de 20 francs étrangères sont aux pièces françaises comme 15 $\frac{1}{2}$ est à 84 $\frac{1}{2}$; seulement il y a lieu de penser que la proportion des pièces d'or étrangères doit être moindre pour le numéraire dormant que pour la circulation courante; dans l'encaisse de la Banque de France, elle est plus près de 5 p. 100 que de 15 p. 100. Les particuliers eux-mêmes, quand ils mettent de côté quelques rouleaux d'or, en excluent souvent les pièces étrangères. Nous croyons donc qu'il suffit d'ajouter à nos trois milliards et demi de pièces d'or nationales un septième d'or étranger, soit un demi-milliard. Total pour les pièces de 20 francs, 4 milliards.

Pour les pièces de 10 francs, la frappe totale ressort à un peu moins d'un milliard, et nous calculons qu'il doit en rester pour environ $\frac{3}{4}$ de milliard, y compris les pièces étrangères, qui sont ici peu nombreuses.

Pour les pièces de 5 francs en argent, il y a cela de remarquable dans les résultats de l'enquête que les millésimes antérieurs à 1830 et surtout à 1825 s'y trouvent au moins cinq fois plus réduits que ceux du règne de Louis-Philippe. Ce brusque changement de proportions est le résultat d'une spéculation qui s'est exercée sur une grande échelle il y a une quarantaine d'années, et qui consistait à refondre les vieux écus de 5 francs pour en distraire les quelques parcelles d'or ou le petit excès d'argent que l'insuffisance des anciens procédés de fabrication et de contrôle y avait laissés. Le Gouvernement lui-même, lors de l'expédition de Chine, a transformé beaucoup de pièces de cent sous en lingots et on a dû choisir, pour les dénaturer ainsi, les pièces les plus riches en métal, c'est-à-dire les plus anciennes. Si l'on admet avec nous qu'il reste le dixième seulement, en moyenne, des émissions antérieures à Charles X, le cinquième des émissions des dernières années de la Restauration, un peu plus de la moitié des émissions de 1830-1850, les deux tiers des émissions du règne de Napoléon III, et les quatre cinquièmes des émissions postérieures, on arrive à fixer à 2 milliards la valeur des écus nationaux existant aujourd'hui en France. Et, comme les pièces étrangères représentent ici presque le tiers de notre stock total, même dans l'encaisse de la Banque, c'est près de 3 milliards de pièces de 5 francs en argent qu'il faut compter.

Pour les autres monnaies d'or et d'argent, pièces de 100 fr., 50 fr., 40 fr. et 5 fr. en or, pièces de 2 fr., 1 fr., 50 cent., 20 cent. en argent (à 835 millièmes), l'enquête est muette. Mais, par analogie, on peut évaluer approximativement ce qui nous reste de ces diverses fabrications, et d'ailleurs il ne s'agit là que d'éléments secondaires.

Nous proposons, tout compte fait, les chiffres suivants :

Or . . .	{	Pièces de 20 fr.	4 milliards	{	5 milliards.
		— 10 fr.	750 millions		
		— 5 fr.	175 —		
		— 40 fr.	30 —		
		— 50 fr.	25 —		
Argent. .	{	— 100 fr.	20 —	{	3 milliards.
		Pièces de 5 fr.	2,880 millions		
		Monnaies divisionnaires . .	120 —		
Total : Or et argent			8 milliards.		

Ainsi nous arriverions au chiffre énorme de huit milliards.

On nous objectera peut-être que, dans ce tableau, les pièces de 20 fr. et 10 fr. (or) et les pièces de 5 fr. (argent) affectent entre elles des proportions différentes de celles que l'enquête a données. Au lieu de 59, 14 et 26 p. 100, c'est ici 52, 10 et 38 p. 100. Mais la contradiction n'est qu'apparente : l'inégale densité de ces trois monnaies fait que la distribution proportionnelle n'en peut être la même dans les diverses couches de la circulation. La pièce de cent sous, plus lourde que les autres, tend à aller au fond, c'est-à-dire à se fixer dans les encaisses permanentes; ainsi, dans l'encaisse de la Banque de France, encaisse dont nous avons le détail sous les yeux, les écus de 5 francs représentent une valeur plus grande que les pièces de 20 francs. Il est donc tout naturel que l'enquête du 14 août, qui n'a exploré que la

surface mobile de notre stock métallique, y ait trouvé les pièces d'or (et les pièces de 10 fr. surtout) plus abondantes, proportionnellement, qu'elles ne le sont en réalité dans l'ensemble du pays.

On nous objectera aussi que le chiffre de huit milliards, que nous nous trouvons amené à proposer, dépasse d'une façon notable les évaluations généralement admises. Mais ces évaluations sont plus arbitraires que la nôtre. L'encaisse de la Banque de France, qui se trouvait réduite à moins de 400 millions en février 1871, et qui en 1873 n'oscillait encore qu'entre 705 et 820 millions, dépassait 1,300 millions à la fin de 1874, 1,660 millions à la fin de 1875, 2,180 millions à la fin de 1876; le 4 juin 1877, elle s'élevait à 2,181 millions, et elle dépasse encore 2 milliards. Cette rapide progression ne nous autorise-t-elle pas à croire que notre approvisionnement de métaux précieux a pris depuis quelques années un développement sans précédent ?

Nos importations de marchandises ont beau croître et nos exportations diminuer (1), il entre encore en France plus d'or et d'argent qu'il n'en sort. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 1878, la douane a vu arriver 185 millions de monnaies d'or, et elle n'en a vu partir que 45 millions, reste 140; de même elle a vu arriver 84 millions de monnaies d'argent, et elle n'en a vu partir que 26 millions, reste 58. Soit en tout 200 millions d'augmentation pour notre stock monétaire, sans compter ce que les innombrables étrangers que l'Exposition a fait venir à Paris y ont apporté et laissé.

En présence de pareils faits, nous ne voyons rien de bien invraisemblable à ce que la France ait dans les mains huit milliards d'or et d'argent monnayés.

Il n'y a pas, d'ailleurs, à l'en féliciter outre mesure. Si, au lieu de thésauriser de la sorte, elle achetait à l'étranger pour trois ou quatre milliards de bonnes valeurs foncières ou industrielles, elle augmenterait de 100 ou 200 millions ses revenus annuels, et il lui resterait encore bien assez de monnaie pour suffire à tous les besoins, surtout si on arrivait, chez nous comme ailleurs, à perfectionner l'organisation des instruments de crédit et à en généraliser l'usage.

On peut donc dire que nous avons trop d'or et trop d'argent.

En revanche, l'Angleterre n'en a peut-être pas assez.

Les métaux précieux forment le lest nécessaire des circulations fiduciaires. Quand le temps est calme, il semble toujours qu'on ait trop de lest. Mais vienne la tourmente, et les moins lestés sont ceux qui chavirent les premiers. Les catastrophes financières qui viennent de se produire de l'autre côté de la Manche ne montrent-elles pas le danger d'une trop grande disproportion entre le chiffre des affaires d'un pays et celui de son stock métallique ?

A. DE FOVILLE.

(1)	Importations.	Exportations.	Total.
	Millions.	Millions.	Millions.
1876 (neuf premiers mois).	2,906	2,690	5,596
1877 (neuf premiers mois).	2,714	2,577	5,291
1878 (neuf premiers mois).	3,255	2,449	5,704